



DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À
L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
DES INTERVENTIONS PRÉPARATOIRES
DE LA PHASE 1
PIECE J : AVIS EMIS
PARTIE 4/4



SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

PREAMBULE

1.AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

2.DEMANDE DE COMPLEMENTS DU SERVICE INSTRUCTEUR DE LA DEMANDE
D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

3.AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

4.AVIS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

5.AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES
ET AVIS DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

6.AVIS DE L'AUTORITE REGIONALE DE SANTE

ANNEXE 1 : ANNEXES DU MEMOIRE EN REPONSE A L'AVIS DE L'AE-IGEDD

ANNEXE 2 : ANNEXES DU MEMOIRE EN REPONSE AU SERVICE INSTRUCTEUR

ANNEXE 3 : ANNEXES DU MEMOIRE EN REPONSE AU CNPN 5

ANNEXE 3 : ANNEXES DU MEMOIRE EN REPONSE AU CNP



DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DES INTERVENTIONS PRÉPARATOIRES DE LA PHASE 1

MEMOIRE EN REPONSE DE SNCF
RESEAU AUX AVIS DU CONSEIL
NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA
NATURE



JUILLET 2025



SOMMAIRE

4.1. Remarque R1 : Rappel des description des interventions préparatoires et modalités de réalisation	
4.1.1. Diagnostics d'archéologie préventive	
4.1.2. Sondages géotechniques	
4.1.3. Expérimentations écologiques	
4.2. Remarque R3 : Rappel complet de l'analyse des variantes	
4.3. Remarque R6 : Atlas de pression d'inventaires	
4.4. Remarque R7 : Conditions pluviométriques de l'hiver 2020/2021 carte Météo-France présentant l'écart au cumul moyen des précipitations efficaces sur la période septembre 2020-mars 2021 par rapport à la normale 1981-2010	
4.5. Remarques R9 : Pression d'inventaire - attentes de la DREAL Occitanie	
4.6. Remarque R10 : Tableau récapitulatif des inventaires menés dans la zone d'inventaire de la phase 1 et au sein des sites d'expérimentations écologiques depuis 2020	
4.7. Remarque R11 : Fiches fonctionnalité des zones humides vis-à-vis des interventions préparatoires et la phase 1	
4.7.1. Rappels du contexte réglementaire	
4.7.2. Méthodologie mise en œuvre pour la délimitation des zones humides	
4.7.3. Diagnostics fonctionnels des zones humides – Phase 1	
4.7.4. Mise à jour des fiches fonctionnalité en 2024 selon la méthode OFB 2023	
4.8. Remarque R22 : Mise à jour du tableau « Liste exhaustive des habitats naturels identifiés à l'échelle de la phase 1 » avec la nomenclature EUNIS	
4.9. Remarque R12 : Méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux portant sur l'intérêt patrimonial des habitats, et espèces	
4.10. Remarque R26 : Quantification des incidences brutes sur les habitats des espèces protégées les plus sensibles	
4.10.1. Quantification des impacts sur les espèces végétales protégées	
4.10.2. Quantification des impacts sur les invertébrés protégés	
4.10.3. Quantification des impacts sur les poissons protégés	
4.10.4. Quantification des impacts sur les amphibiens protégés	
4.10.5. Quantification des impacts sur les reptiles protégés	
4.10.6. Quantification des impacts sur les oiseaux protégés	
4.10.7. Quantification des impacts sur les mammifères terrestres protégés (hors chiroptères)	
4.10.8. Quantification des impacts sur les chiroptères protégés	
4.10.9. Cartographie de synthèse des enjeux et de localisation des impacts bruts des premières interventions préparatoires	
4.11. Remarque R26 : Précision sur les impacts résiduels par grands milieux et niveaux d'enjeux et tronçons	
4.11.1. Synthèse des impacts résiduels au niveau du tronçon archéologique n°1 - Villeneuve-lès-Béziers - Cers	
4.11.2. Synthèse des impacts résiduels au niveau du tronçon archéologique n°2 - Béziers	
4.11.3. Synthèse des impacts résiduels au niveau du tronçon archéologique n°3 - Montblanc	
4.11.4. Synthèse des impacts résiduels au niveau du tronçon archéologique n°7 - Florensac	
4.11.5. Synthèse des impacts résiduels au niveau du tronçon archéologique n°9 – Mèze ouest	
4.11.6. Synthèse des impacts résiduels au niveau du tronçon archéologique n°12A – Poussan Gigan	
4.11.7. Synthèse des impacts résiduels au niveau du tronçon archéologique n°12B – Poussan Gigan	
4.11.8. Synthèse des impacts résiduels des sondages géotechniques (hors tronçons archéologiques considérés pour les présentes interventions préparatoires)	
4.11.9. Synthèse générale des impacts résiduels des premières interventions préparatoires	

4. ANNEXES..... 10

4.12. Remarque R30 : : Tableau de synthèse des surfaces impactées et besoins compensatoires des différentes procédures	11
4.13. Remarques R35, R36 et R37 : Cartes de synthèse des mesures d'évitement.....	13
4.14. Remarque R40 : Modification de la fiche mesure de réduction MR6 - lutter contre les espèces invasives	30
4.15. Remarque R44 : Nouvelle fiche mesure de réduction MR18 : Abattage précautionneux des arbres gîtes	32
4.16. Remarques R42 et R60 : Atlas cartographique des périodes d'interventions pour l'archéologie et les sondages géotechniques.....	34
4.17. Remarque R58 : Diagnostic des habitats aquatiques.....	173

4. ANNEXES

4.12. REMARQUE R30 : : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES SURFACES IMPACTÉES ET BESOINS COMPENSATOIRES DES DIFFÉRENTES PROCÉDURES

R30 - Il aurait été utile de pouvoir prendre le temps d'une analyse sur la base de cette demande d'autorisation environnementale et pas seulement à l'échelle du projet global.

En outre, si la notion « d'effets cumulés » est présentée (additionnelle et synergique), l'analyse est rapidement simplifiée, considérant sur la base de photos aériennes, que les impacts cumulés seront négligeables.

En bout de démarche, les effets cumulés disparaissent du dimensionnement de la compensation. Ce type de procédé est fréquemment relevé par le CNPN et fait régulièrement l'objet de motifs d'incomplétude de mise en œuvre de la séquence ERC attendue d'un dossier de dérogation espèces protégées. Le CNPN invite à réhausser les échelles de travail qui sont attendues pour appréhender des impacts à l'échelle de populations locales.

Grand milieu à compenser	Rappel de l'impact résiduel biodiversité			Définition du besoin compensatoire biodiversité		Définition de la compensation dans le cadre des autres procédures				
	Surface impactée (ha)		Synthèse de l'enjeu écologique-enjeu global « biodiversité »	Coefficient de compensation	Estimation du besoin compensatoire (ha)		Zones humides (Loi Eau)		Défrichements	
					Par niveau d'enjeu	Total	Surface impactée (ha)	Estimation du besoin compensatoire (ha) – coef SDAGE 200%	Surface impactée (ha)	Estimation du besoin compensatoire (ha) – coef 200%
Habitats ouverts/semi-ouverts des plaines agricoles	102,09	0,89	Très fort	3	2,67	143,80	Superposition de qq dizaines de m² de ZH inclus dans les habitats traités dans le grand milieu ouverts/semi-ouverts des plaines agricoles			
		6,43	Fort	2	12,86					
		67,00	Modéré	1.5	100,50					
		27,77	Faible	1	27,77					
Habitats ouverts/semi-ouverts promontoires rocheux, pelouses et garrigues	9,57	1,72	Très fort	3	5,16	15,58				
		0,27	Fort	2	0,54					
		4,60	Modéré	1.5	6,90					
		2,98	Faible	1	2,98					
Habitats de matorrals arborescents et autres boisements	26,73	3,82	Très fort	3	11,46	52,53	Superposition de qq dizaines de m² de ZH inclus dans les habitats traités dans le grand milieu matorrals arborescents et autres boisements		28,4 ha dont 26,73 communs avec les impacts biodiversité	56,8 ha Dont 52.53 ha mutualisables avec les mesures biodiversité (sous condition d'un bénéfice croisé avec un gain écologique pour les espèces ciblées)
		16,10	Fort	2	32,20					
		4,11	Modéré	1.5	6,17					
		2,70	Faible	1	2,70					
Zones humides et ripisylves	5,83	0,22	Très fort	3	1,66	9,51	7,2 ha dont 5.83 ha en commun avec les impacts biodiversité au sein du grand milieu zone humide et ripisylves	14,4 ha mutualisables avec les mesures biodiversité (sous condition d'un bénéfice croisé avec un gain écologique pour les espèces ciblées)		
		1,08	Fort							

4.13. REMARQUES R35, R36 ET R37 : CARTES DE SYNTHÈSE DES MESURES D'ÉVITEMENT

R35

ME3 : Éviter les zones humides.

20 sondages décalés. Combien en reste-t-il en zone humide ? Mesure à requalifier en mesure de réduction.

R36

Les cartographies des zones de travaux préparatoires devront mettre plus

ME5 : Évitement des cours d'eau lors des interventions préparatoires.

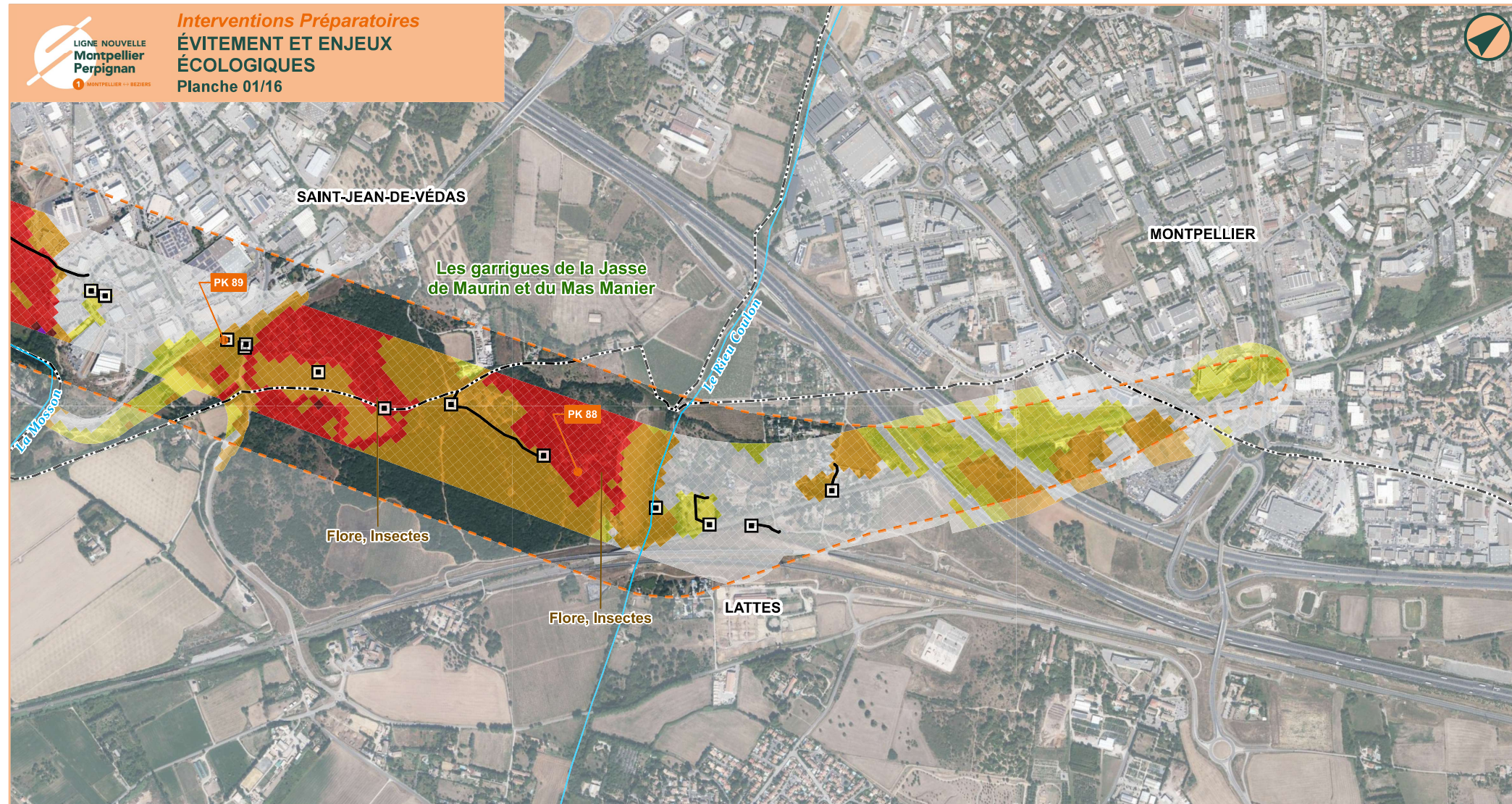
Mesure à requalifier en mesure de réduction, à moins de garantir l'évitement total d'impacts sur les cours d'eau pendant les interventions préparatoires. Le cas échéant, les mesures R et C doivent être redimensionnées.

R37

ME6 : Évitement des micro-habitats et enjeux ponctuels lors des interventions préparatoires - Installation d'un balisage strict.

Pourquoi les mares ne sont pas mentionnées ?

Les mares présentant des micro-habitats à très forts enjeux, la mesure est à requalifier en mesure de réduction.



LÉGENDE

- Limite communale
- Bande accompagnant le projet présenté à l'enquête d'utilité publique DUP
- Sondage géotechnique
- Piste d'accès au sondage

Synthèse des enjeux écologiques et évitement

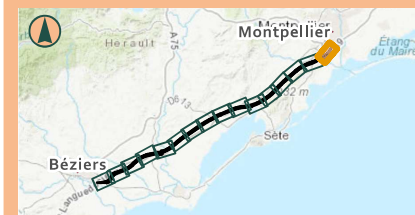
Niveaux d'enjeux totaux (thèmes concernés en étiquette)

- Enjeu non significatif
- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort

- Enjeu très fort
- Enjeu majeur

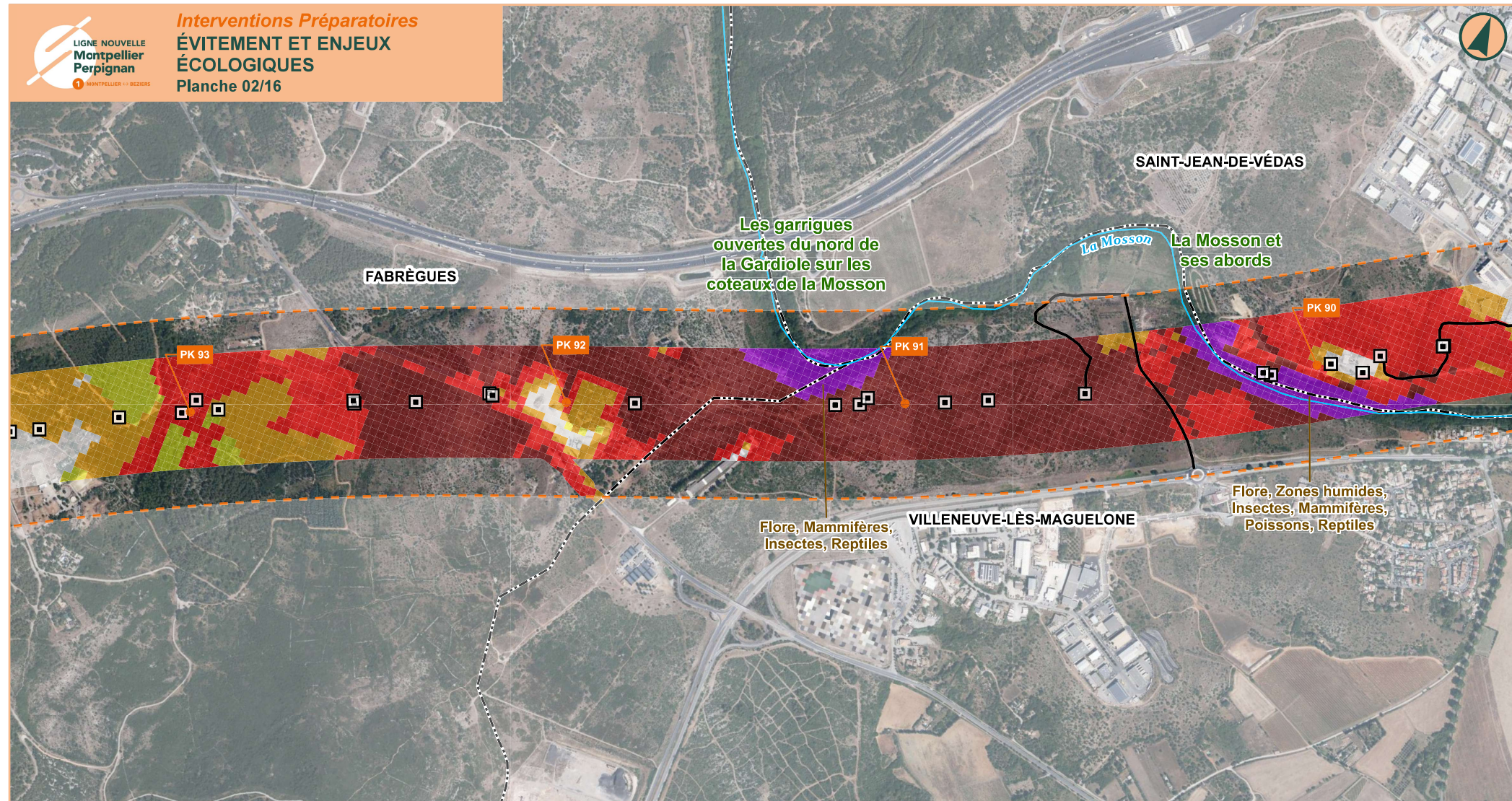
Séquence ERC

- Zone d'évitement (tronçons archéologiques IP et sondages géotechniques) - ME5 et ME6



0 150 300 Mètres Date : 23/05/2025

Sources : © IGN, SINP, CEN, INPN - Biotope 2024
Fond de plan : Orthophotos (20 cm) © IGN



LÉGENDE

- Limite communale
- Sondage géotechnique
- Bande accompagnant le projet présenté à l'enquête d'utilité publique DUP
- Piste d'accès au sondage

Synthèse des enjeux écologiques et évitement

Niveaux d'enjeux totaux (thèmes concernés en étiquette)

- Enjeu non significatif
- Enjeu faible
- Enjeu modéré
- Enjeu fort

- Enjeu très fort
- Enjeu majeur

Séquence ERC
Zone d'évitement (tronçons archéologiques IP et sondages géotechniques) - ME5 et ME6



0 150 300 Mètres Date : 23/05/2025

Sources : © IGN, SINP, CEN, INPN - Biotope 2024
Fond de plan : Orthophotos (20 cm) © IGN